



Santé et Vie saine

Division de la santé publique
Bureau du médecin hygiéniste en chef
300, rue Carlton, 4^e étage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Tél. : 204 788-6666 Téléc. : 204 948-2204

Le 12 juin 2009

Destinataires : Directeurs des écoles indépendantes subventionnées et non subventionnées

Mesdames, Messieurs,

Nous désirons vous tenir au courant de l'évolution de la situation de la grippe H1N1.

Certaines écoles ont peut-être remarqué une augmentation de cas de maladies d'allure grippale parmi les élèves et les membres du personnel. Toutefois, la plupart des personnes qui sont tombées malades au Manitoba ont attrapé une forme relativement bénigne de grippe et n'ont pas eu besoin d'être hospitalisées. Même si le nombre des personnes souffrant d'une affection plus grave s'est accru, il représente toujours un faible pourcentage des cas répertoriés au Manitoba.

Tandis que la situation actuelle indique que le virus de la grippe H1N1 est présent dans des collectivités à l'échelle de la province, il n'existe aucune raison d'envisager, à des fins de santé publique, la fermeture d'écoles. Nous vous assurons que la situation est évaluée de façon continue pour déterminer quelles sont les interventions de santé publique les plus appropriées afin de protéger le mieux possible la santé des Manitobains et Manitobaines. Si la situation change de façon à ce que la fermeture d'écoles soit justifiée, vous en serez informés conformément au processus décrit dans la lettre datée du 4 mai 2009 qui vous a été envoyée de la part du sous-ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse.

Les divisions scolaires devraient demander conseil auprès de leur bureau local de santé publique pour tout problème sanitaire possible, notamment en cas de taux d'absentéisme anormalement élevé ou si elles soupçonnent une éclosion d'une maladie en particulier (p. ex., une maladie gastro-intestinale ou d'allure grippale).

Nous avons aussi préparé une lettre pour les parents ainsi que les feuilles de renseignements intitulées *Autosoins en cas de grippe* et *Renseignements sur la grippe H1N1 à l'intention des enfants et des jeunes* que nous vous prions de faire parvenir aux parents et aux tuteurs. Pour obtenir des renseignements à jour sur la grippe H1N1, nous vous invitons à visiter le site Web du gouvernement du Manitoba à l'adresse suivante : www.gov.mb.ca/flu/index.fr.html.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

La directrice médicale par intérim en matière de préparation aux situations d'urgence,

« *Original signé par Elise Weiss* »
Elise Weiss, M.D., FCMF, M.Sc.

